



Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

7 septembre 2018

F5211-180395

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

TITRE : La prestation de la formation à l'entretien du système d'identification automatique (SIA)

PAC :

L'objectif de ce préavis d'adjudication de contrat (PAC) est de signaler l'intention du gouvernement d'octroyer un contrat pour l'obtention de ces services à Birchy Copse Training Services, 976 Monica Crescent RR2, Centreville, NS B0P 1J0. Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs la possibilité de faire la preuve qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage du PAC.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé des capacités pendant la période d'affichage du PAC et prouvent ainsi qu'ils satisfont aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera un processus d'appel d'offres complet en ayant recours au Service électronique d'appels d'offres du gouvernement ou encore à la méthode traditionnelle avant d'octroyer le contrat en question.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

INTRODUCTION :

Pêches et Océans Canada (MPO) et le Collège de la Garde côtière canadienne (GCC) à Sydney, en Nouvelle-Écosse, ont besoin des services d'un instructeur qualifié pour aider à la prestation de cours sur l'entretien technique du *système d'identification automatique (SIA)*.

CONTEXTE :

Le départ d'instructeurs techniques a engendré des difficultés pour la prestation du programme de formation pour notre clientèle.

La formation comprend un cours technique de 7 jours qui porte sur le fonctionnement et sur les procédures de diagnostic sécuritaires et efficaces pour assurer un entretien efficace du système d'identification automatique (SIA), tel que configuré dans les installations à terre de la GCC. Cette formation vise l'acquisition, par le personnel technique régional de la GCC, des connaissances et des compétences nécessaires pour entretenir les systèmes de SIA de la GCC.

OBJECTIFS :

L'objectif est de préparer et de donner le cours de formation sur *l'entretien du système d'identification automatique (SIA)*. Cette formation doit être donnée aux technologues en systèmes électroniques de la Direction de l'électronique et de l'informatique du MPO et de la GCC – Services techniques intégrés.

EXIGENCES CONCERNANT LES TRAVAUX :

L'entrepreneur doit examiner et connaître toutes les expériences en laboratoire que les stagiaires devront utiliser à titre de guide pendant qu'ils effectuent les exercices pratiques et les essais des systèmes, afin de répondre à toutes questions et de bien expliquer les procédures pour permettre aux stagiaires de travailler en toute sécurité dans le laboratoire.

L'entrepreneur doit préparer un cours technique et le présenter en anglais avec une aide en français, portant sur les concepts d'opération pour le SIA.

L'entrepreneur doit fournir des instructions sur les éléments suivants, conformément aux manuels de cours :

- Aperçu de la topologie nationale du réseau du SIA;
- Équipement et interconnexions de la station terrestre physique (PSS);
- Configurations de la station terrestre logique (LSS);
- Interfaces Web et utilitaires de diagnostic;
- Maintenance du serveur.

Tâches et produits à livrer

L'entrepreneur doit offrir la formation technique portant sur l'équipement du SIA en donnant des instructions sur le principe de fonctionnement conformément aux plans de leçon existants dans le manuel de l'instructeur. L'entrepreneur doit fournir une explication pour les domaines de formation suivants pour cet équipement :

- Aperçu du système régional et national;
- Fonctionnement du système;
- Architecture de réseau;
- Configurations du serveur et de l'unité multidisque; procédures de diagnostic et de gestion;
- Configurations de la station terrestre physique et mises à jour de logiciels;
- Configurations de la station terrestre logique;
- Utilisation efficace de l'interface MariWeb;
- Surveillance du système à l'aide de l'outil PUTTY;
- Réinitialisations à distance du système.

L'entrepreneur doit utiliser les références de la GCC, s'il y a lieu, et les manuels techniques du fabricant :

Architecture technique standard des systèmes informatisés de bord (its-std-46-00-000-ES-TE-001-eng)

Guide de la configuration Cisco Catalyst 3560

Guide de la configuration Cisco Catalyst 3560 version 12.2

Cisco Service Control Engine / Commandes de l'interface de ligne de commande (CLI)

Manuel de l'utilisateur Mariweb

Manuel de l'utilisateur de l'ATEN KVM

L'entrepreneur doit aider à effectuer les évaluations (examens) pour les éléments théoriques de la formation et les exercices pratiques sur le dépannage.

L'entrepreneur doit remplir les formulaires d'évaluation pour chaque candidat qui suit le cours, et indiquer si chacun a atteint les objectifs de la formation ou s'il y a eu des problèmes.

L'entrepreneur doit fournir des commentaires pour le rapport de fin de cours au surintendant, Formation en entretien et en équipement naval, pour les présenter au client.

RESSOURCES ET NIVEAU D'EFFORT :

L'entrepreneur aura besoin de temps de préparation avant de donner la formation technique, et commencera son travail le 26 novembre 2018 ou autour de cette date. La prestation de cours sur l'entretien technique du SIA est prévue du 5 au 13 décembre, inclusivement.

L'entrepreneur doit présenter, chaque semaine au surintendant, un rapport verbal des progrès réalisés, Formation en entretien et en équipement naval.

À la fin de la formation, l'entrepreneur doit présenter un rapport sur le progrès des apprenants pendant la formation et fournir un *formulaire de rapport relatif à chacun des candidats*.

L'entrepreneur doit formuler des commentaires pour le *rapport de fin de cours* au surintendant, FEEN, aux fins d'approbation et de soumission au client à l'administration centrale de la GCC, à Ottawa.

CRITÈRES OBLIGATOIRES :

- Le Contracteur doit avoir au moins trois années d'expérience en maintenance ou en entraînement de gens pour l'opération et la maintenance de le Système d'Identification Automatique (AIS) utilisé par la Garde Côtière Canadienne. Veuillez fournir une preuve en forme d'un certificat ou une lettre d'attestation.
- L'Instructeur doit avoir travaillé comme un Instructeur Technique de Systèmes Électroniques pour un minimum de deux mois par an pour les 5 derniers ans.
- L'Instructeur doit être bilingue
- L'instructeur doit avoir au moins 3 ans d'expérience avec MS Word, Adobe, PowerPoint et HTML.

VALEUR ESTIMATIVE :

La valeur totale du contrat ne doit pas dépasser 22 000 \$ (taxes applicables en sus) pour la période ferme allant de l'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2019. Chaque année optionnelle subséquente est estimée à 22 000 \$ (chacune).

EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Le fournisseur et son personnel qui doivent avoir accès aux renseignements ou aux biens PROTÉGÉS doivent détenir et maintenir une **COTE DE FIABILITÉ** valide délivrée par le Canada et approuvée par Pêches et Océans Canada.

Le fournisseur et toutes les personnes affectées à des travaux relatifs au contrat ou à l'entente NE DOIVENT retirer aucun renseignement ou bien PROTÉGÉ ou CLASSIFIÉ des sites du MPO. Les activités de sous-traitance ou d'entente au tiers ne doivent pas être attribuées avant l'obtention de la permission écrite de Pêches et Océans Canada, c'est à dire qu'une nouvelle LVERS doit être traitée au même titre que le contrat initial.

Le fournisseur doit respecter les exigences en matière de sécurité établies par Pêches et Océans Canada et décrites dans ce contrat ou cette entente et toute pièce jointe relative à la sécurité.

APPLICABILITÉ DE L'ACCORD COMMERCIAL ET AUTRES OBLIGATIONS :

Aucun accord commercial ne s'applique. Exemption de l'ALÉNA des services de santé et des services sociaux.

EXCEPTOIN AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT ET MOTIFS JUSTIFIANT LE RECOURS À L'APPEL D'OFFRES RESTREINT :

Les exigences en matière de politique suivantes s'appliquent au processus de préavis d'adjudication de contrat (PAC) :

Exceptions applicables aux appels d'offres en vertu du Règlement sur les marchés de l'État (RME) (article 6) :

Selon l'article 10.2.1 et l'article 6 (d), une seule personne ou une seule société peut exécuter le travail; la règle s'applique à ce PAC pour les raisons suivantes :

les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule société.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Pêches et Océans Canada demeure détenteur de la propriété intellectuelle, invoquant l'exception valable fondée sur l'article 6 décrite ci-après.

6.2 – Lorsque la propriété intellectuelle originale ne peut appartenir à l'entrepreneur en vertu d'une loi, d'un règlement, ou d'une obligation antérieure contractée par la Couronne envers un ou des tiers

DURÉE DU CONTRAT :

Le contrat sera en vigueur à compter de sa date d'attribution jusqu'au 31 mars 2019. Le contrat sera assorti de deux années facultatives chacune d'une durée d'un an, qui seront appliquées à la discrétion du MPO.

Période ferme : à partir de l'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2019

Année d'option 1 : du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Année d'option 2 : du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

DROIT DU FOURNISSEUR DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS :

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et prêts à fournir les services décrits dans la présente **doivent présenter par écrit un énoncé de capacités à l'agent de négociation des marchés dont le nom est indiqué dans le présent préavis, à la date de clôture au plus tard. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur satisfait aux exigences publiées.**

DATE DE CLÔTURE POUR LA SOUMISSION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS :

Le 21 septembre 2018 à 14 h (HAA)

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Michael Peters

Agent des contrats – Services des marchés

Centre d'approvisionnement – Fredericton

Téléphone : (506) 429-2359

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca